

tenir au courant des progrès scientifiques et techniques pouvant modifier l'emploi des forces aériennes. Grâce à ce cours, les élèves acquièrent aussi des vues générales sur les problèmes nationaux et internationaux. Les conférenciers invités sont choisis dans le monde de l'industrie, des forces armées, le corps diplomatique et les universités. On organise aussi des visites d'établissements commerciaux et d'installations militaires au Canada et à l'étranger.

## PARTIE II.—PRODUCTION DE DÉFENSE\*

Aux termes de la Loi sur la production de défense (S.R.C. 1952, chap. 62, modifié) le ministère de la Production de défense a le droit exclusif de fournir au ministère de la Défense nationale les articles et services dont celui-ci a besoin. En outre, il doit veiller à ce que la capacité de production corresponde bien aux exigences du programme de production de défense et que les matériels indispensables à ce programme soient en disponibilité. De plus, ce ministère achète les fournitures nécessaires au programme de protection civile et sert d'agent de liaison pour la Corporation commerciale canadienne, société de la Couronne chargée des achats de fournitures de défense effectuées au Canada pour le compte d'autres gouvernements, et des approvisionnements requis par le Canada pour faire face à ses engagements en vertu du Plan de Colombo et d'autres accords internationaux. La *Defence Construction (1951) Limited*, société de la Couronne qui relève du ministère de la Production de défense, s'occupe surtout des constructions militaires.

Au cours de l'année 1959, le ministère de la Production de défense et la *Defence Construction (1951) Limited* ont passé pour le compte du ministère de la Défense nationale des contrats d'une valeur nette totale de \$591,556,000, soit 19.0 p. 100 de moins que l'année précédente. (La valeur nette des contrats adjugés comprend celle des modifications qui ont augmenté ou diminué la valeur des contrats existants, aussi bien que celle des nouveaux contrats accordés.) A l'exception du programme relatif au matériel électronique et de communication, les programmes importants d'acquisition de matériels de défense ont marqué une diminution dans la valeur des contrats accordés pendant l'année. Les contrats et modifications de contrats adjugés en ce qui a trait au programme de production d'avions ont atteint la valeur nette de \$202,632,000, soit une diminution du tiers par rapport à 1958. Ce programme représentait 34.3 p. 100 de la valeur nette totale des contrats passés en 1959, en comparaison de 41.1 p. 100 pour l'année précédente. Des contrats d'une valeur nette de \$82,300,000 ont été accordés, en 1959, pour le programme d'acquisition de matériel électronique et de communication, soit une augmentation de 12.1 p. 100 par rapport à 1958. Par suite d'engagements initiaux concernant la construction de nouveaux destroyers-escorteurs, on a employé à cette fin une large tranche des \$25,989,000 accordés par contrats au titre du programme de construction de navires. Les contrats de construction pour la défense, d'un total de \$67,141,000, représentaient à peu près la même somme que l'année précédente.

Les dépenses au titre de l'approvisionnement et de la construction pour la défense ont été de \$673,441,000, en 1959, soit 11.1 p. 100 de moins qu'en 1958. La plupart des principaux programmes d'équipement ont subi une baisse. Les dépenses au titre du programme relatif aux munitions et aux explosifs ont cependant augmenté du tiers; les dépenses pour le matériel électronique et de communication sont demeurées à peu près inchangées. La diminution la plus importante dans les dépenses, soit environ \$95,129,000, se rapporte au programme de construction d'avions.

En 1959, 92.0 p. 100 de la valeur nette totale des contrats ont été accordés à des sociétés canadiennes contre 97.3 p. 100 en 1958 et 91.0 p. 100 en 1957. L'augmentation des contrats accordés à l'étranger en 1959 est attribuable à de nouveaux engagements de dépenses aux États-Unis occasionnés par des ententes relatives aux redevances et aux travaux de transformation des avions *CF-104 Starfighter* fabriqués au Canada, ainsi qu'à l'achat d'une petite quantité d'avions de sauvetage *Albatross*. Les entrepreneurs canadiens

\* Rédigé à la Division de l'économique et de la statistique du ministère de la Production de défense, Ottawa.